

Bilan régional du cerf de Virginie de la zone 15 ouest en 2025

Direction régionale de la gestion de la faune de Lanaudière et des Laurentides



Mise en contexte

L'abondance des populations de cerfs de Virginie au Québec varie d'une région à l'autre, principalement selon la qualité de l'habitat et la rigueur de l'hiver. Les modalités de gestion du cerf sont ainsi adaptées pour tenir compte des particularités de chaque zone de chasse. Ce bilan régional présente une synthèse de l'état des populations de cerfs dans la zone 15 ouest basée sur les tendances de certains indicateurs du système de suivi du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Cette zone est située dans la région des Laurentides et en partie dans celle de Lanaudière.

Portrait général de la zone

La zone de chasse 15 ouest, d'une superficie de 2 997 km², regroupe cinq pourvoiries, une ZEC et une réserve faunique. Le domaine bioclimatique qui caractérise cette zone est majoritairement celui de la sapinière à bouleau jaune. L'érablière à bouleau jaune est également présente à son extrême sud.

L'indicateur de la rigueur de l'hiver pour le cerf (NIVA) montre que depuis 2010, la majorité des hivers dans la zone sont de rigueur intermédiaire, ce qui favorise la stabilité des populations. Bien que des pochettes de cerfs de Virginie y restent l'hiver durant, la majorité migre plus au sud vers des ravages.

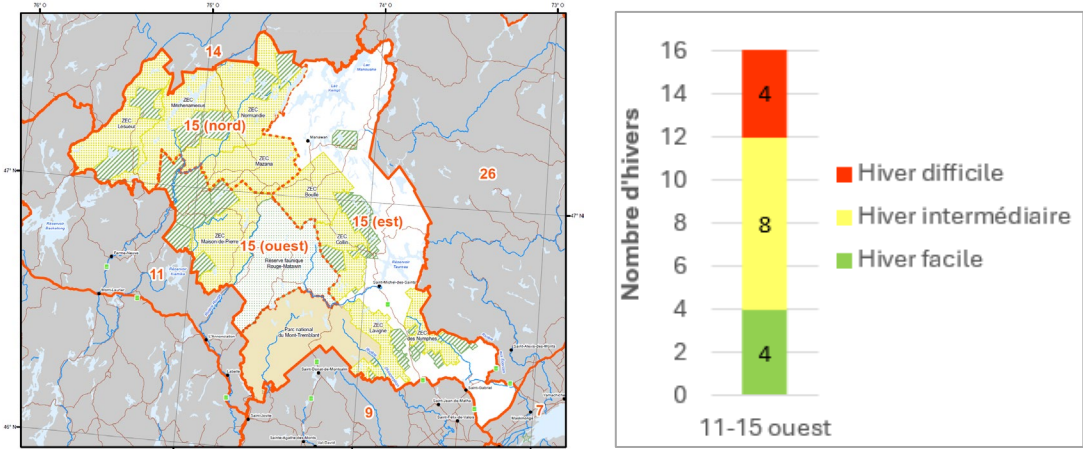


Figure 1. Carte de la zone de chasse 15 ouest.

Figure 2. Nombre d'hivers selon leur rigueur pour le cerf, évaluée par l'indice NIVA (jours-centimètres d'enfoncement dans la neige) de 2010 à 2025 pour les zones 11 et 15 ouest.

Facile : < 3 000 jours-cm; Intermédiaire : de 3 000 à 4 999 jours-cm; Difficile : ≥ 5 000 jours-cm.

Portrait de la chasse sportive

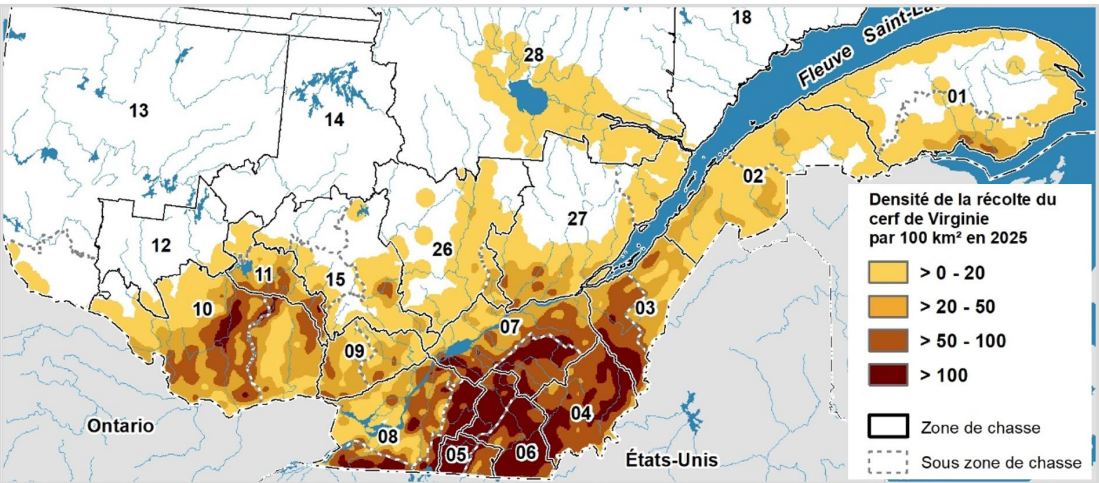
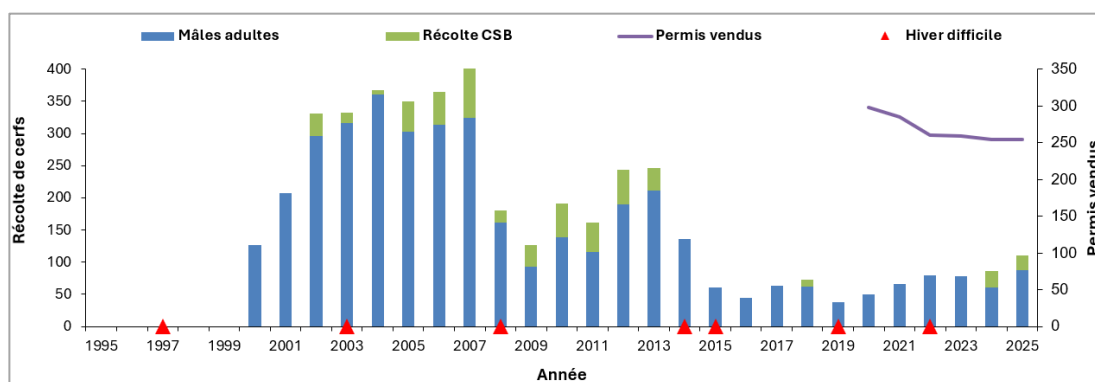


Figure 3. Densité de la récolte (cerfs/100 km²) en 2025.

La récolte de cerfs de Virginie dans la zone 15 ouest se réalise principalement dans les parties ouest des différents territoires fauniques structurés.

Fin de semaine de la relève : Agissez comme mentor

Cette [fin de semaine](#) permet aux chasseurs et chasseuses de la relève qui remplissent les conditions de pratiquer la chasse au cerf de Virginie avec un accompagnateur ou une accompagnatrice. Elle a pour but de favoriser la pratique de la chasse et le transfert de connaissances par des chasseuses et chasseurs expérimentés. Encouragez la relève en accompagnant un jeune chasseur (de 12 à 17 ans) certifié, un détenteur d'un numéro d'autorisation pour l'initiation à la chasse ou un nouveau chasseur certifié (18 ans ou plus). Réservez vos 31 octobre et 1^{er} septembre 2026 et faites-leur vivre une expérience enrichissante!



La récolte moyenne des 10 dernières années est de 63 cerfs.

270 chasseurs s'adonnent annuellement à cette activité dans la zone 15 ouest depuis 2020.

Figure 4. Évolution de la récolte de cerfs, de la vente de permis et des occurrences d'hivers difficiles (NIVA) dans la zone 15 ouest. **Note :** Le permis de chasse au cerf est associé à la zone depuis 2020.

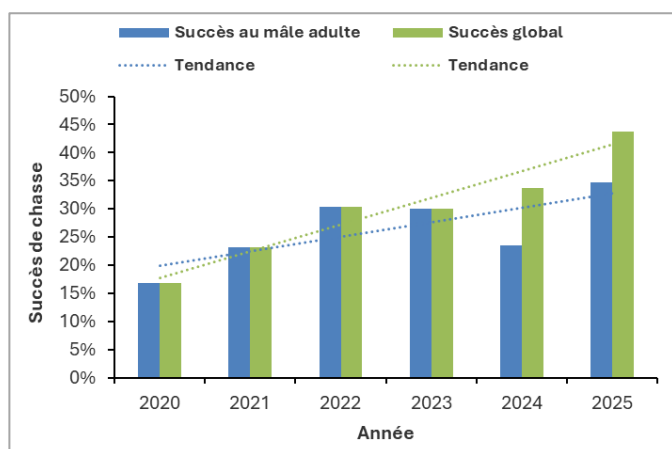


Figure 5. Évolution du succès de chasse (pourcentage des chasseurs ayant récolté un cerf) dans la zone 15 ouest.

Constats généraux

La récolte de cerfs est autorisée depuis 2000 dans la zone 15 ouest. Les premières années qui ont suivi l'ouverture de la chasse ont permis une récolte moyenne de 280 cerfs pour la période 2000-2009. Dans le cadre du plan de gestion élaboré en 2010 à la suite du constat d'une diminution de la récolte dans cette zone, des modifications réglementaires ont été effectuées (diminution du nombre de jours de chasse et du nombre de groupes dans la réserve faunique Rouge-Matawin). Celles-ci, jumelées à quelques hivers rigoureux, ont fait diminuer la récolte dans la zone 15 ouest. Depuis 2020, les populations sont en croissance et un petit nombre de permis de chasse au cerf sans bois sont attribués par tirage au sort depuis 2024.

Enjeux et objectifs du plan de gestion du cerf de Virginie

Habitat : assurer la disponibilité d'habitats essentiels de qualité pour le cerf

Protéger et améliorer les aires de confinement du cerf de Virginie (ravages) en collaboration avec les intervenants concernés.

Populations à l'équilibre : suivre les tendances des populations de cerfs avec des indicateurs performants

Suivre les populations avec une approche rigoureuse et uniforme.

Cohabitation : viser une meilleure cohabitation entre le cerf de Virginie et la collectivité

Mettre en place des mesures de cohabitation en milieux urbain, périurbain, agricole et forestier.

Cheptels en santé : prévenir, surveiller et contrôler les maladies pouvant nuire fortement aux cerfs

Prévenir et réduire les risques d'introduction de maladies.

Gestion par la chasse sportive : développer une approche d'exploitation novatrice

Rendre les modalités d'exploitation encore plus efficaces, assurer une pleine mise en valeur du gibier et stimuler la relève.

Pour en savoir plus sur le cerf de Virginie

[Statistiques de récolte](#)



[Cerf de virginie](#)



[Plan de gestion](#)



[Système de suivi](#)



[Chasse au cerf](#)



[Fin de semaine de la relève](#)

